



Horticulture & pépinières

Agent pépiniériste

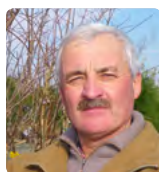


Témoignage

Formation

CAPA Productions horticoles, spécialité pépinières

Bac professionnel Productions horticoles



Quelle est votre formation et en quoi consiste votre métier ?

J'ai un brevet de technicien agricole (BTA) spécialisé en pépinières ornementales et fruitières. J'ai effectué toute ma carrière dans la même entreprise. Je suis spécialiste des arbres d'ornement ou fruitiers produits en pleine terre. Mon travail consiste à les tailler pour leur donner la forme voulue, les traiter contre les maladies, poser les tuteurs... Cet entretien peut durer une dizaine d'années. Par ailleurs, je suis responsable du greffage, une opération délicate qui demande de la dextérité.

Qu'appréciez-vous le plus dans ce métier ?

C'est un métier très varié, en plein air, au contact des arbres et de la nature. C'est aussi, avec le greffage, un travail de création puisque l'on intervient sur le choix des couleurs et la forme des végétaux. Je suis comme le Designer de l'arbre !

Que faut-il comme qualités pour l'exercer ?

Il faut bien sûr avoir une bonne connaissance des végétaux et un bon sens de l'observation. C'est un métier très manuel dans lequel il faut reproduire les bons gestes. Mais cela s'apprend aussi sur le terrain. Ce métier nécessite aussi de conduire des engins agricoles à roues (tracteurs) et à chenilles spécifiques à la pépinière (chenillard ou motteuse). Enfin, il faut être suffisamment robuste au niveau du dos, car on travaille le plus souvent baissé et ne pas craindre de travailler dehors.

Dominique BOUHIER

Agent de pépinière en Vendée

Activités

L'agent pépiniériste prépare et met en place les cultures :

- Il prélève des boutures en bois sec sur des souches d'arbres (les « pieds mères »), les protège et place certains végétaux dans des serres en vue de leur développement.
- Il prépare le sol et participe à la mise en place des cycles de production à l'aide de matériels adaptés faisant appel à de la mécanique, de l'hydraulique et parfois à des automates programmables.
- Il installe les substrats (laines de roches, mélanges tourbeux) pour fertiliser la terre.
- Il repique les boutures en les plantant dans la terre à distance égale les unes des autres, ou les empote dans des conteneurs (pots) adaptés.

L'agent pépiniériste entretient et développe les cultures :

- Il observe l'état des parcelles afin de repérer d'éventuels problèmes tels qu'une maladie, un parasite, une carence ou un excès nutritif...
- Il donne à la plante sa forme par différentes interventions : palissage (fixation des branches à une armature), taille, pincement (coupure de l'extrémité d'un jeune rameau), desserrage...
- Il réalise les opérations de multiplication des végétaux, par greffage ou par marcottage (permettre à une tige d'arbuste de toucher le sol et de prendre racine) par exemple.
- Il applique les traitements phytosanitaires et les fertilisants.
- Il règle et surveille le système d'arrosage (pression, filtres, asperseurs...).
- Il entretient les parcelles en effectuant le binage mécanique, le désherbage ou le buttage (création de buttes au pied des plantes).

L'agent pépiniériste arrache manuellement ou mécaniquement les arbres, ou les arbustes, et les conditionne en vue de leur commercialisation.

Il peut être amené à participer à la préparation des commandes, à la vente des produits et, éventuellement, à leur livraison.

Il effectue la maintenance des outils, machines, matériels et équipements de l'exploitation.





Horticulture & pépinières

Agent pépiniériste

Conditions d'exercice

L'agent pépiniériste travaille dans une pépinière de jeunes plants ou une pépinière d'élevage, c'est à dire consacrée uniquement au développement de végétaux préalablement fournis. L'établissement peut éventuellement être spécialisé dans le domaine forestier, ornemental ou

viticole. L'ouvrier travaille seul ou en équipe. Il exerce en plein air ou parfois, sous serres. Ses horaires sont réguliers, sauf au printemps et en automne, périodes de production et de vente plus importantes.



Compétences et qualités

L'agent pépiniériste **connaît les végétaux**, leur biologie, les ennemis des cultures et les moyens de lutte tels que les produits phytosanitaires. Il connaît également la composition des sols et des engrais, ainsi que les **techniques de culture**

et de multiplication. L'agent pépiniériste peut être amené à utiliser des engins agricoles qu'il doit savoir manier ou conduire. Il s'adapte à l'évolution des produits et possède une bonne **faculté de mémorisation**.

Perspectives d'évolution

- Avec des connaissances plus pointues dans son domaine, l'agent pépiniériste accèdera au poste de **chef de culture**.
- Il pourra également s'installer en tant que **pépiniériste** après l'acquisition de compétences complémentaires en économie et en gestion.
- Une autre perspective d'évolution possible tient dans une spécialisation dans le secteur commercial, après une formation complémentaire, pour devenir **conseiller technique de vente en horticulture** dans une entreprise commerciale (agrofournitures, jardinerie, grande distribution).

Pour en savoir +



CONSULTER

- les fiches ROME n° A1414 et A1401 de Pôle emploi
- www.pole-emploi.fr
- www.tonavenirenvert.com

CONTACTER

- la Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières - FNPHP
- www.fnphp.com

